



**T3 2011**  
**Aperçu stratégique**  
**Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction**  
**(L'allocution définitive fait foi)**

Merci Rudy, merci à chacun de vous d'être des nôtres cet après-midi. Colleen vous présentera sous peu nos résultats du troisième trimestre en détail, mais j'aimerais d'abord vous faire part de certaines de mes réflexions sur le trimestre et de nos prévisions pour le reste de l'année.

La TD a réalisé un autre excellent trimestre. En fait, il s'agit de notre deuxième meilleur trimestre jamais enregistré. Toutes nos activités de détail ont encore une fois affiché une forte croissance de leur bénéfice et le bénéfice total rajusté des activités de détail a atteint un nouveau record, à près de 1,5 milliard de dollars. Nos Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis ont connu un trimestre sans précédent, qui démontre encore une fois la capacité de la TD à enregistrer une croissance de son bénéfice malgré un contexte économique difficile. Gestion de patrimoine a également affiché une très bonne tenue, alors que les résultats des Services bancaires de gros laissent entrevoir les répercussions de l'instabilité des marchés et de la crise de la dette qui touche l'Europe et les États-Unis.

Comme vous l'avez sans doute constaté, nous avons également annoncé aujourd'hui une hausse de deux cents du dividende versé aux actionnaires ordinaires. La décision d'augmenter le dividende témoigne de la confiance du conseil d'administration en la capacité de la TD à générer une croissance stable de notre bénéfice à long terme malgré un contexte d'exploitation difficile comme celui auquel nous faisons face à l'heure actuelle.



Les trois premiers trimestres de l'exercice 2011 étant maintenant terminés, nous estimons que nous sommes en bonne voie pour connaître une autre année record grâce à notre modèle d'affaires éprouvé et à la diversité de nos activités. J'aborderai nos perspectives pour 2012 sous peu, mais j'aimerais prendre quelques minutes pour faire un survol de chacun de nos secteurs d'activités.

TD Canada Trust a connu un trimestre record avec un bénéfice en hausse de 13 % par rapport à la même période l'an dernier grâce à une croissance solide du volume des Services bancaires commerciaux et une performance vigoureuse dans le secteur du crédit garanti par des biens immobiliers. Comme prévu, le volume des Services bancaires personnels a connu un certain ralentissement. Des provisions pour pertes sur prêts moins substantielles ont également contribué aux résultats. Le levier d'exploitation a été positif par rapport à l'an dernier, et ce, grâce en partie au fait que nous avons continué de mettre l'accent sur la gestion des dépenses. Même si la gestion de la croissance des dépenses est primordiale, nous n'avons cessé d'affirmer que nous maintenons notre engagement à investir dans nos activités de détail. Ces investissements stratégiques serviront à renforcer davantage nos activités et nous permettront de continuer à dépasser les attentes de nos clients. En effet, notre engagement à offrir un service à la clientèle légendaire a joué un rôle crucial dans notre succès. Par ailleurs, cet engagement a, une fois de plus, été récompensé ce trimestre. En effet, J.D. Power and Associates a classé TD Canada Trust en tête des banques au chapitre de la satisfaction de la clientèle, et ce, pour une sixième année consécutive. Nous demeurons la seule des cinq grandes banques canadiennes à avoir remporté ce prix. Puis, il y a à peine deux jours, nous avons reçu, pour une septième année



consécutive, le prix Synovate pour « l'excellence de notre service à la clientèle ».

TD Bank, America's Most Convenient Bank, a aussi connu un trimestre record en récoltant un bénéfice rajusté en dollars US de 29 % supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons enregistré une solide croissance dans le secteur des volumes de dépôt ainsi que dans le secteur des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux. En outre, nos acquisitions produisent de bons résultats, et la qualité du crédit s'est améliorée. Les répercussions du *Durbin Amendment* sur les revenus sont maintenant plus claires. Celles-ci seront importantes et se traduiront par une perte de revenus de 50 à 60 millions de dollars américains avant impôts par trimestre. Il nous faudra sans doute deux ans pour recouvrer la majeure partie des coûts engendrés par cette nouvelle règle en procédant à une révision de la tarification liée aux services et à d'autres initiatives. Ces répercussions peuvent paraître insurmontables, et elles auront sans doute une incidence sur le rythme de croissance du bénéfice, mais il s'agit d'un défi auquel nous avons déjà fait face par le passé. L'an dernier, par exemple, nous avons prévu que les nouvelles règles quant aux découverts auraient une incidence semblable sur le plan financier. Non seulement sommes-nous parvenus à réduire considérablement les pertes prévues, mais nous avons généré un bénéfice rajusté record grâce à l'augmentation de nos volumes. Au bout du compte, notre travail consiste à répondre à de tels défis.

Le bénéfice de Gestion de patrimoine, qui exclut l'apport de TD Ameritrade, est en hausse de 26 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Nous avons enregistré une importante croissance des volumes de négociation, alors que les revenus provenant des comptes tarifés et les revenus



d'intérêts se sont maintenus. Bien qu'il soit difficile de prévoir le rendement à court terme en raison de l'instabilité des marchés, il ne fait aucun doute que ce secteur d'activité connaîtra une excellente année 2011.

Quant aux résultats des Services bancaires de gros, ils ont été inférieurs à nos prévisions en raison des faibles revenus liés aux activités de négociation. La conjoncture des marchés mondiaux a subi les contrecoups du ralentissement de la croissance économique, des problèmes de dette souveraine qui persistent en Europe et des négociations liées au plafond de la dette aux États-Unis à la fin du trimestre. Ces facteurs ont fait en sorte que les revenus de négociation ont été peu reluisants pour le trimestre, surtout au chapitre des titres à revenu fixe dont l'exposition est plus marquée en tant que fonction de la composition de nos activités. En outre, nos activités de prêts aux grandes entreprises, qui nous aident à faire face à l'agitation des marchés, ont faibli. De plus, les tendances à court terme demeurent difficiles. Cependant, nous continuons de mettre l'accent sur la croissance de filiales concurrentielles, et sommes persuadés d'être en mesure d'obtenir un rendement des capitaux propres normalisé de 15 à 20 % tout en respectant la tolérance au risque du Groupe Banque TD.

Il y a quelques semaines à peine, nous vous avons également annoncé l'entente conclue pour faire l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada. Nous avons toujours soutenu que nous entendions profiter des occasions qui respectent notre stratégie, pourvu que celles-ci cadrent avec notre tolérance au risque et soient financièrement intéressantes. Nous sommes emballés par cette acquisition qui nous permettra d'offrir à nos clients les deux cartes, Visa et MasterCard, et de nous positionner comme l'un des principaux émetteurs de cartes



de crédit au pays. Nous prévoyons que la transaction sera conclue au premier trimestre de 2012, une fois que nous aurons obtenu l'approbation des organismes de réglementation et satisfait aux modalités de clôture usuelles.

## **Perspectives**

Quant aux perspectives, nous continuons de croire que 2011 sera une année record pour la TD. Alors qu'en est-il pour 2012? Vous êtes certainement au courant des préoccupations que manifestent toutes les institutions financières à l'égard du contexte économique. De toute évidence, l'Europe a encore un long chemin à parcourir pour résoudre la crise de la dette, et les perspectives de croissance économique aux États-Unis sont plutôt faibles. En fait, les taux connaissent un creux sans précédent, et cela constitue un facteur déterminant de notre rentabilité à moyen terme. De plus, les occasions de générer des revenus dans les domaines où nous exerçons nos activités sont peu nombreuses sur les marchés de capitaux. Enfin, les risques élevés liés à la volatilité des marchés provoquent une fatigue chez les investisseurs à l'égard de nos activités de courtage.

Il est difficile de prévoir combien de temps nous devons évoluer dans un tel contexte. Nous nous trouvons dans une situation inhabituelle dans laquelle l'action ou l'inaction politique peuvent modifier le paysage et influencer tant sur la durée que sur la gravité des défis. Comme je l'affirme déjà depuis un certain temps, nous assistons à un ralentissement de la croissance, à une baisse des taux d'intérêt et à la disparition de rendements extraordinaires liés aux activités de négociation. Malgré cela, la croissance de notre bénéfice ajusté depuis le début de l'exercice a connu une hausse de 16 % par rapport à l'année dernière. Ce pourcentage représente presque le double de la valeur médiane de notre



fourchette de croissance cible à moyen terme. Il faut donc trouver un équilibre lorsqu'on parle de l'avenir. Nous devons sans doute relever des défis importants, surtout aux États-Unis où le *Durbin Amendment*, dont les répercussions annulent l'équivalent d'une année de croissance interne de notre bénéfice. Parallèlement, toute notre équipe de direction se concentre sur les mesures à prendre pour atténuer ces vents contraires. Cela étant dit, comment allons-nous y parvenir?

En premier lieu, nous allons suivre nos dépenses de très près en 2012 et réduire leur taux de croissance par rapport aux niveaux enregistrés en 2011. Mais cela ne signifie pas que nous allons cesser d'investir. En fait, c'est plutôt le contraire! Nos frais tiennent déjà compte d'un niveau sain de dépenses pour les projets, qui sera maintenu pendant le prochain exercice.

Notre avantage concurrentiel réside depuis toujours dans notre capacité à investir, que les temps soient durs ou prospères, et à ne pas réagir de façon démesurée aux vents contraires auxquels nous faisons face. Cela dit, notre travail consiste à obtenir un levier d'exploitation positif par l'intermédiaire d'une gestion intelligente de nos dépenses.

Ensuite, nous trouverons des moyens d'enregistrer des bénéfices malgré le *Durbin Amendment*, en modifiant les tarifs, en lançant de nouveaux produits et en déployant davantage d'efforts pour favoriser la croissance. Malgré la faiblesse des taux d'intérêt et le ralentissement partiel des prêts commerciaux, nous prévoyons que TD Bank, America's Most Convenient Bank connaîtra une certaine croissance. En fait, nous maintenons notre engagement à atteindre notre objectif de 1,6 milliard de dollars américains de bénéfice pour 2013. Bien que nous n'ayons pas anticipé l'incidence négative importante du *Durbin Amendment*, nous



n'avions pas non plus pris en compte l'acquisition de Services financiers Chrysler. Nous sommes donc à l'aise avec ce chiffre.

En dernier lieu, comme je l'ai indiqué précédemment, nous assisterons à une certaine rotation des sources de croissance du bénéfice. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada devrait contribuer à accroître le bénéfice au prochain exercice. En outre, nos secteurs de l'assurance et des Services bancaires aux entreprises continuent de croître. Et, à moins que les marchés boursiers ne chutent brusquement, nous sommes d'avis que notre secteur de Gestion de patrimoine au Canada a de fortes perspectives de croissance.

Enfin, nos Services bancaires personnels au Canada constituent un moteur de croissance exceptionnel. Nous prévoyons que la croissance des volumes des services bancaires aux particuliers se situera autour de 5 % et que la croissance des revenus sera du même ordre. Notre banque au pays a connu une croissance incroyable, et nous nous attendons encore à une forte croissance en 2012, malgré la faiblesse des taux d'intérêt au Canada.

## **Capitalisation**

Au chapitre de la capitalisation, nous prévoyons que d'ici le milieu de 2012, nous dépasserons largement les exigences de 7 % de l'accord de Bâle III une fois la réglementation pleinement en place, en nous appuyant sur des hypothèses conservatrices relativement aux décisions du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Nos récentes acquisitions, y compris celle de Services financiers Chrysler ainsi que l'entente conclue pour faire l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada,



soulignent également notre confiance à l'égard de la capitalisation. Dans le cas de la Banque MBNA Canada, nous prévoyons émettre des actions ordinaires par mesure de gestion prudente de nos fonds propres, et ce, même si nos prévisions indiquent clairement que cette mesure n'est pas nécessaire.

En ce qui concerne les dividendes, la hausse annoncée aujourd'hui nous rapproche de nos ratios de distribution projetés. Toute nouvelle hausse sera, comme par le passé, liée aux perspectives du conseil concernant la croissance durable des bénéfices à long terme, plutôt qu'aux niveaux de capitalisation.

Je cède maintenant la parole à Colleen.

## **Conclusion**

Il ne fait aucun doute que la TD a connu un trimestre remarquable, et tout semble indiquer que 2011 sera une très bonne année. Il est par ailleurs tout aussi évident, selon moi, que le contexte dans lequel nous évoluerons à partir de maintenant s'est dégradé au cours du dernier trimestre. Cependant, à mesure que nous continuerons à développer des filiales exceptionnelles, des occasions se présenteront à nous. Notre équipe de direction se concentre activement sur les façons de continuer à atteindre notre objectif de croissance du bénéfice et nous estimons que nous sommes en excellente position pour l'avenir.

Merci.



## Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération, et constituent des énoncés prospectifs selon les lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2011 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude qui plane sur les environnements financier, économique et réglementaire, de tels risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion accompagnant les états financiers 2010 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique « Événements importants en 2010 » de la rubrique « Notre rendement » du rapport de gestion de 2010; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les liquidités et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Cette énumération n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2010. Les lecteurs doivent tenir compte de ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2010 de la Banque, sous les rubriques « Sommaire et perspectives économiques », telles qu'elles ont été mises à jour dans le Rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2011, pour chacun des secteurs d'activité, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2011 », en leur version modifiée dans le même rapport, sous les rubriques « Perspectives », et, pour le secteur Siège social, sous la rubrique « Perspectives » du rapport.

Tout énoncé prospectif figurant dans le présent document représente le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.